

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES  
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

513th meeting of the Council

- Agriculture -

Luxembourg, 24/25/26 and 27 April 1978

President:

Mr Poul DALSGER

Minister for Agriculture  
of the Kingdom of Denmark



The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Antoine HUMBLET                                Minister for Agriculture  
and the Middle Classes

Denmark:

Mr Poul DALSGER                                Minister for Agriculture  
Mr Hans Jørgen KRISTENSEN                    State Secretary,  
Ministry of Agriculture

Germany:

Mr Joseph ERTL                                Federal Minister for Agriculture  
Mr Hans-Jürgen ROHR                        State Secretary,  
Federal Ministry of Agriculture

France:

Mr Pierre MEHAIGNERIE                        Minister for Agriculture  
Mr Jacques FOUCHER                         State Secretary for Agriculture

Ireland:

Mr Jim GIBBONS                                Minister for Agriculture

Italy:

Mr Giovanni MARCORA                         Minister for Agriculture  
Mr Luigi CACCHIOLI                         State Secretary for Agriculture

24.IV.78

Luxembourg:

Mr Jean HAMILIUS

Minister for Agriculture  
and Viticulture

Mr Albert BERCHEM

State Secretary,  
Ministry of Agriculture

Netherlands:

Mr A.P.L.M.M. van der STEE

Minister for Agriculture  
and Fisheries

United Kingdom:

Mr John SILKIN

Minister of Agriculture,  
Fisheries and Food

Mr Gavin STRANG

Parliamentary Secretary of  
State,  
Ministry for Agriculture,  
Fisheries and Food

Mr Robert MACLENNAN

Parliamentary Under-Secretary  
of State,  
Department of Prices and  
Consumer Protection

Mr Barry JONES

Parliamentary Under-Secretary  
of State at the Welsh Office

Commission:

Mr Finn Olav GUNDELACH

Vice-President

o

o

o

AGRICULTURAL DECISIONS

The Council conducted a general discussion on the various proposals on the fixing of agricultural prices for 1978/1979 and on related measures, including agri-monetary questions, and on the proposals on the development of the Mediterranean regions.

Despite the substantial measure of progress achieved on these subjects, the Council decided, in view of the complex nature of the problems involved, to resume its discussions on this matter with a view to reaching agreement at its next meeting scheduled for 8 and 9 May in Brussels.

In the meantime it agreed to extend the milk year and the marketing year for beef and veal until 21 May inclusive and to fix the basic price and the buying-in price for cauliflower for May 1978 at 12.01 UA/100 kg and 5.25 UA/100 kg respectively.

---



### Agricultural questions

The Council adopted, in the official languages of the Communities, the Regulations

- amending Regulation (EEC) No 2114/71 on the subsidy for oil seeds;
- amending Regulation (EEC) No 1569/72 laying down special measures for colza and rape seed and repealing Regulation (EEC) No 2713/72;
- laying down, in respect of hops, the amount of the aid to producers for the 1977 harvest (Aromatic: 375 UA/ha; Bitter: 285 UA/ha; Others: 500 UA/ha).

The Council took note of the Commission report on the fat content of whole drinking milk.

### Relations with the EFTA countries

The Council adopted, in the official languages of the Communities, the Regulation concerning the conclusion of the Agreement in the form of an exchange of letters amending Annex A to Protocol No 1 of the Agreement between the European Economic Community and the Swiss Confederation (substitution of a single zero duty quota for the existing quotas).

---







DE CORESPONSABILITE DE 1,5 0/0 PRELEVEE CHEZ LES PRODUCTEURS LAITIERS COMME CONTRIBUTION AUX ACTIONS D'ELIMINATION DES EXCEDENTS. TANT LE PARLEMENT EUROPEEN QUE LA PLUPART DES DELEGATIONS AU CONSEIL SEMBLENT ETRE EN FAVEUR D'UNE TELLE DIMINUTION. FIN DIS.

2. L'UN DES POINTS LES PLUS DIFFICILES A RESOUDRE SERA, SELON M. GUNDELACH, CELUI DE LA METHODE DE CALCUL DES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES SUR LA VIANDE PORCINE. LA FRANCE, LE ROYAUME-UNI ET L'ITALIE ONT INSISTE POUR QUE CES MONTANTS COMPENSATOIRES SOIENT DIMINUES PAR LE BIAIS D'UNE MODIFICATION DE LEUR CALCUL EN TENANT COMPTE UNIQUEMENT DE LA PARTIE CEREALES ET NON DES AUTRES MATIERES PREMIERES (COMME LE SOJA) UTILISES DANS L'ALIMENTATION DES PORCS. LA COMMISSION AVAIT PROPOSE L'ANNEE DERNIERE UNE MODIFICATION GENERALE DU CALCUL DES MCM PERMETTANT, POUR LA VIANDE PORCINE, UN CERTAIN ABATTEMENT DES MONTANTS MAIS CECI A PROVOQUE L'OPPOSITION DES PAYS EXPORTATEURS COMME LE DANEMARK, LES PAYS-BAS ET LA RFA. M. GUNDELACH S'EST CEPENDANT ENGAGE VIS-A-VIS DU CONSEIL A FAIRE UNE NOUVELLE PROPOSITION D'ABATTEMENT. LA FRANCE AVAIT EGALEMENT EXIGE UNE DIMINUTION DES MCM POUR LE SUCRE, LES AMIDONS ET LES PRODUITS LAITIERS MAIS, POUR CES PRODUITS, M. GUNDELACH SEMBLE MOINS DISPOSE A FAIRE DES PROPOSITIONS FAUTE DE JUSTIFICATIONS POUR UNE TELLE MESURE.

M. GUNDELACH N'EST PAS TRES OPTIMISTE QUANT AUX POSSIBILITES D'OBTENIR UNE DECISION AU SUJET DE LA DEMOBILISATION DES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES EN SEPT ANS (FORTE OPPOSITION DE LA GRANDE-BRETAGNE ET DE LA RFA). LE CONSEIL DEVRAIT, SELON LUI, S'ENGAGER AU MOINS A NE PLUS ACCEPTER DE MODIFICATIONS DES TAUX VERTS AUTRES QUE CELLES QUI FONT PARTIE DU PAQUET DES PRIX. LES PAYS A MONNAIE FAIBLE POURRAIENT SINON AUGMENTER LES REVENUS DE LEURS AGRICULTEURS PAR LE BIAIS D'UNE DEVALUATION DE LEUR MONNAIE VERTE SANS ATTENDRE LA NEGOCIATION COMMUNAUTAIRE. CELA RENDRAIT TRES DIFFICILE, SINON IMPOSSIBLE, LA FIXATION DE PRIX COMMUNS COMME ON A PU LE REMARQUER LORS DE LA DERNIERE DEVALUATION DE LA LIVRE VERTE. LA COMMISSION CONTINUERA DE TOUTES FACONS A DEMANDER UN DEMENTELEMENT PROGRESSIF DU SYSTEME DES MONTANTS COMPENSATOIRES QUI COUTE TROP CHER AU BUDGET COMMUNAUTAIRE ET QUI CREE DES DISTORSIONS DE CONCURRENCE.

3. LE PAQUET MEDITERRANEEN, QUI A ETE LIE A LA DECISION SUR LES PRIX PAR L'ITALIE ET LA FRANCE NE DEVRAIT PAS EMPECHER L'ACCORD A DIT M. GUNDELACH AU COPA. LA PLUPART DES PROPOSITIONS SEMBLENT ACCEPTABLES (MEME SI, SUR DES DETAILS, LES OPINIONS DIVERGENT). IL RESTE CEPENDANT UN POINT MAJOR : CELUI DU VIN. LA FRANCE DEMANDE L'INTRODUCTION D'UN PRIX MINIMUM EN-DESSOUS DUQUEL LA COMMERCIALISATION DES VINS DE TABLE SERAIT INTERDITE. UNE PROPOSITION FAITE PAR LA COMMISSION DANS CE SENS POUR UNE PERIODE TRANSITOIRE ET EN ATTENDANT LE RESULTAT DE MESURES STRUCTURELLES, EST JUGEE///

346625

■INSUFFISANTE PAR LA FRANCE ET REJETEE, NOTAMMENT, PAR L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE QUI L'ESTIMENT CONTRAIRE AU PRINCIPE DE LIBRE CIRCULATION COMMUNAUTAIRE. ATTENTION DIS : SI LA FRANCE REFUSE D'ACCEPTER LE PAQUET MEDITERRANEEN SANS OBTENIR SATISFACTION SUR LE VIN, IL EST A CRAINDRE QUE L'ITALIE S'OPPOSE A TOUT ACCORD SUR LES PRIX AGRICOLES. FIN DIS. .

OUTRE CES TROIS PROBLEMES CRUCIAUX, M. GUNDELACH A ENCORE MENTIONNE DEVANT LE COPA LA SUSPENSION TEMPORAIRE DES ACHATS D'INTERVENTION DE POUDRE DE LAIT. CETTE PROPOSITION A DES CHANCES D'ETRE ACCEPTEE PAR LE CONSEIL MEME SI LES PRODUCTEURS S'Y OPOSENT FERMEMENT PAR CRAINTE DE VOIR DIMINUEES LEURS GARANTIES POUR CE PRODUIT. AINSI QU'IL L'AVAIT FAIT DEVANT LE PARLEMENT EUROPEEN LA SEMAINE DERNIERE, M. GUNDELACH A DEFENDU SA PROPOSITION EN SOULIGNANT L'IMPORTANCE DES AUGMENTATIONS PROPOSEES EN MEME TEMPS POUR LES AIDES A L'INCORPORATION DE LA POUDRE DE LAIT DANS LES ALIMENTS DES ANIMAUX. CES AIDES FACILITERONT LA COMMERCIALISATION DE LA POUDRE EXCEDENTAIRE SANS QU'ELLE DOIVE PASSER D'ABORD PAR LES BUREAUX D'INTERVENTION. CELA EVITERA NON SEULEMENT DES DEPENSES IMPORTANTES MAIS CREERA EN MEME TEMPS UN EFFET POLITIQUE ET PSYCHOLOGIQUE POSITIF EN DIMINUANT L'UTILISATION DU SYSTEME D'INTERVENTION ET EN FAISANT ABSORBER LES EXCEDENTS DIRECTEMENT PAR LE MARCHE. SI LES PRIX DE MARCHE DE LA POUDRE DEVAIENT S'ECROULER PENDANT LA PERIODE DE SUSPENSION DES ACHATS (OCTOBRE A MARS INCLUS) LA COMMISSION PRENDRAIT DES MESURES NECESSAIRES POUR SAUVEGARDER LES REVENUS DES PRODUCTEURS. ENFIN, EN CE QUI CONCERNE LES SUBVENTIONS A LA CONSOMMATION DE BEURRE, M. GUNDELACH S'EST DECLARE EN FAVEUR D'UNE VENTE DE BEURRE SOCIAL OU DE L'INTRODUCTION D'UNE DEUXIEME QUALITE DE BEURRE SE VENDANT A BAS PRIX PLUTOT QUE DE REPETER UNE VENTE DE BEURRE DE NOEL. CELLE-CI PEUT ETRE UN BON MOYEN POUR VIDER LES STOCKS MAIS, EN CAS DE REPETITION, LE CONSOMMATEUR SUSPENDRA SES ACHATS NORMAUX DE BEURRE FRAIS DANS L'ATTENTE DE VENTES A BAS PRIX.

AMITIES,  
M. SANTARELLI COMEUR  
NNNN

NNNN



INGTON / 1

NEW YORK / 1

VNI 11.37

21877B RETRANSMISSION NOTE BIO

COMEU B  
3446 COMEUR LU

TELEX NO 2685

1	fs
TR.	JPL
I.S.	✓
FIN.	
AGR.	HEL
ENE.	
R.D	
ADM.	
S.A.	

PRIERE DE FAIRE DIFFUSION HABITUELLE A PARTIR DE BRUXELLES

M. PERLOT  
-----

COPIE : MM. COLLOWALD, PRYCE, HUGHUES, DENMAN, OPITZ  
-----

NOTE BIO (78) 150 (SUITE 1) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I ET  
A M. OPITZ DG VIII  
-----

CONSEIL AGRICOLE  
-----

APRES LA PRESENTATION D'UN PREMIER COMPROMIS PRESENTE, HIER  
APRES-MIDI, PAR LA PRESIDENCE DANOISE, LES VOIX PESSIMISTES  
AUTOUR DU CONSEIL AGRICOLE SE MULTIPLIENT. ELLES S'INSPIRENT NO-  
TAMMENT DE L'ATTITUDE DE LA DELEGATION FRANCAISE QUI, EN  
REUNION RESTREINTE, A INSISTE POUR QUE LES PROBLEMES VITICOLES  
(INTRODUCTION D'UN PRIX MINIMUM DE COMMERCIALISATION, STOCKAGE  
OBLIGATOIRE EN CAS D'EXEDENTS) SOIENT REGLES EN MEME TEMPS  
QUE LES PRIX AGRICOLES. LE COMPROMIS DANOIS, TENANT COMPTE DE LA  
FORTE OPPOSITION DE L'ITALIE ET DE LA RFA AUX MESURES VITICOLES  
RECLAMEES PAR LA FRANCE, PROPOSE DE LES RENVOYER AU MOIS D'OCTOBRE.  
LE COMPROMIS NE PREVOIT PAS NON PLUS DES MESURES ANALOGUES POUR  
LES FRUITS ET LEGUMES COMME LA FRANCE A EXIGE DEPUIS QUELQUE TEMPS.

EN CE QUI CONCERNE DE DEUXIEME "POINT DUR" DE CES NEGOCIATIONS,  
LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES, LE COMPROMIS DANOIS NE  
DONNE PAS NON PLUS SATISFACTION A LA FRANCE. IL EST VRAI QU'IL PRE-  
VOIT UNE DIMINUTION (PAS ENCORE SPECIFIEE) DES MONTANTS COMPENSATOI-  
RES MONETAIRES POUR LA VIANDE PORCINE, MAIS CELUI-CI NE VISE QUE  
QUELQUES PRODUITS DE CE SECTEUR. EN OUTRE, AUCUN ABATTEMENT  
N'EST PROPOSE POUR TROIS AUTRES SECTEURS DANS LESQUELS LA  
FRANCE A DEMANDE UNE DIMINUTION DES M.C.M. : LES PRODUITS LAITIERS,  
LE SUCRE ET LES AMIDONS.

LE TROISIEME PROBLEME CRUCIAL (C'EST-A-DIRE LES DEMANDES SPECI-  
FIQUES DE L A BELGIQUE) EST, LUI AUSSI, LOIN D'ETRE RESOLU.  
LE COMPROMIS PROPOSE UNE DIMINUTION DU PRELEVEMENT DE CORRESPON-  
SABILITE DANS LE SECTEUR LAITIER PENDANT LA PERIODE DU 1.10.1978 AU  
31.3.1979 (LE POURCENTAGE DE LA DIMINUTION RESTE ENCORE OUVERT),  
MAIS M. HUMLET NE SEMBLE PAS VOULOIR CONSIDERER CETTE MESURE

OVER  
→



UNE AUGMENTATION DU NIVEAU DES PRIX GARANTIS. IL A CONTINUE  
A PROPOSER DES MESURES SPECIFIQUES POUR SON PAYS QUI DEVRONT LUI PER-  
METTRE D'ANNONCER UNE AUGMENTATION DE 5 A 5,5 0/0 DES PRIX GARANTIS  
EXPRIMES EN FRANCS BELGES. COMME ON LE SAIT, LA COMMISSION  
A PROPOSE UNE AUGMENTATION MOYENNE DE 2 0/0, CHIFFRE QUI  
DEVRAIT ETRE DIMINUE DE 0,2 0/0 POUR LES PAYS DU BENELUX,  
SUITE A UNE REEVALUATION PARTIELLE DE LEURS "MONNAIES VERTES"  
CE DERNIER POINT A ETE BIFFE DANS LE COMPROMIS DE LA PRESIDENCE.

CELUI-CI NE PREVOIT DES ADAPTATIONS DES TAUX VERTS QUE POUR  
L'IRLANDE L'ITALIE ET LA RFA. LES POURCENTAGES RESTENT CEPENDANT  
OUVERTS. SELON CE COMPROMIS LES MONTANTS COMPENSATOIRES MONETAIRES  
EXISTANT AU 1ER MAI 78 DEVRONT ETRE ABOLIS, D'ICI 5 ANS, DE  
"MANIERE PRAGMATIQUE", ET CELA DANS LE CADRE DES NEGOCIATIONS  
ANNUELLES SUR LES PRIX AGRICOLES.

EN CE QUI CONCERNE DEUX AUTRES PROBLEMES IMPORTANTS QUI VONT SE  
POSER AU COURS DES NEGOCIATIONS, LES MILK MARKETING BOARDS BRITAN-  
NIQUES AINSI QUE LE QUOTA "B" DANS LE SECTEUR DU SUCRE,  
LE COMPROMIS PROPOSE

1. D'AUTORISER LA GRANDE - BRETAGNE DE MAINTENIR LES MILK  
MARKETING BOARDS DE MANIERE TEMPORAIRE EN ATTENDANT UNE DECISION  
FINALE QUI DEVRA INTERVENIR AVANT LEUR FIN DE 1982 SUR LA  
BASE D'UN RAPPORT DE LA COMMISSION. LE ROYAUME UNI S'OPPOSE A CETTE  
EXCEPTION TEMPORAIRE AINSI QU'AU PRIX MINIMA DE VENTE QUE LA COMMISSI-  
ON POURRAIT IMPOSER AU MILK MARKETING BOARDS POUR EVITER QUE CES  
ORGANISATIONS PUISSENT VENDRE LEURS PRODUITS A DES PRIX INFERIEURS  
A CEUX DES PRODUITS IMPORTES EN PROVENANCE DES AUTRES PAYS DE LA  
COMMUNAUTE.

2. LE QUOTA "B" SERAIT FIXE A 25 0/0 POUR L'ANNEE 78/79 AURA  
LIEU DE 20 0/0 COMME PROPOSE PAR LA COMMISSION CE DERNIER CHIFFRE  
SERAIT CEPENDANT D'APPLICATION A PARTIR DE L'ANNEE 79/80.  
EN OUTRE LES PAYS QUI ONT ENTIEREMENT EPUISE LEUR QUOTA B EN  
1977/78 RECEVRONT, EN 78/79, UN QUOTA "B" SUPPLEMENTAIRE.

LES MINISTRES ONT RESERVE TOUTE LA JOURNEE DE MARDI A DES CONVERSA-  
TIONS BILATERALES POUR ESSAYER DE DEBLAYER LE TERRAIN. ILS SE  
RETROUVERONT EN REUNION DU CONSEIL A PARTIR DE 16 HEURES. IL DEPENDRA  
DE L'ATMOSPHERE EN CE MOMENT-LA SI M. GUNDELACH PEUT ENVISAGER  
LA PRESENTATION D'UN COMPROMIS FINAL DE LA COMMISSION.

A SUIVRE

AMITIES  
KLAUS VAN DER PAS

25.4.1978

11.30 H  
21877B COMEU B  
3446 COMEUR LUV





315908

\*\*\*

NOTE BIO (78) 150 (SUITE 2) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C.AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA DG 1  
ET A M. OPITZ, DG 8

\*\*\*

CONSEIL AGRICOLE (KLAUS VAN DER PAS)

-----  
MALGRE LE PESSIMISME QUI DOMINE TOUJOURS A LUXEMBOURG, LA PRESI-  
DENCE DANOISE ET M. GUNDELACH ONT DECIDE DE FAIRE LE MAXIMUM POUR  
ABOUTIR A UN ACCORD SUR LES PRIX AGRICOLES PENDANT CETTE SEMAINE.  
LA JOURNEE ET LA SOIREE DE MARDI ONT ETE ENTIEREMENT CONSACREES  
AUX CONTACTS BILATERAUX ET LE CONSEIL LUI-MEME NE S'EST REUNI QUE  
MERCREDI MATIN POUR UNE SESSION DE PROCEDURE TRES COURTE. ■■■■AU  
COURS DE CETTE REUNION, M. GUNDELACH A FAIT APPEL AUX DELEGATIONS  
POUR QU'ELLES FASSENT PREUVE DE FLEXIBILITE AFIN DE LUI PERMETTRE  
DE PRESENTER MERCREDI SOIR OU AU PLUS TARD JEUDI MATIN UNE PROPO-  
SITION DE COMPROMIS. NOUS NE SAURONS DONC QUE VERS JEUDI SOIR OU  
VENDREDI MATIN SI LES EFFORTS DE LA PRESIDENCE ET DE LA COMMISSION  
POURRONT ETRE COURONNES DE SUCCES. TOUS LES POINTS CRUCIAUX SEM-  
BLENT CEPENDANT ENCORE LOIN D'UNE SOLUTION ■ ET NOTAMMENT LE PRO-  
BLEME VITICOLE, LES PROBLEMES SPECIFIQUES DE LA BELGIQUE AINSI  
QUE LA M■■■■ANIERE DE CALCULER LES MONTANTS COMPENSATOIRES POUR LA  
VIANDE DE PORC QUI SE PRESENTENT ENCORE DANS TOUTE LEUR ACUITE.

AUCUNE HEURE N'A ETE FIXEE POUR UNE PROCHAINE SESSION PLENIERE DU  
CONSEIL AGRICOLE DANS LA JOURNEE DU MERCREDI., TOUT DEPENDRA DU  
DEROULEMENT DES CONTACTS BILATERAUX.

(A SUIVRE)

AMITIES,  
M. SANTARELLI COMEUR  
NNNN

NNNN

VAN DER PAS

GPP

B. 1/4

2205

26.4.78

X

X

M. ~~SANTARELLI~~

Tenz

P1

178

20.47/DLO

=RETRANSMISSION=

20.05  
WASHINGTON/20  
NEWYORK/5

20.05  
21377A COMEU B  
21377A COMEU B  
21877A COMEU B

21877A COMEU B  
20.06  
21877A COMEU B  
3423 COMEUR LU

TELEX NO.2792

AAAAAA  
+5809 N,-.,3(70+21377A COMEU B

21877A COMEU B  
3423 COMEUR LU

TELEX NO. 2792

1	JS
TR.	JPL
I.S.	✓
FIN.	
AGR.	HDL
ENE.	
R.D	
ADM.	
S.A.	

PRIERE DE FAIRE DIFFUSION HABITUELLE A PARTIR DE BRUXELLES

M. PERLOT  
-----

COPIE : MM. COLLOWALD, PRYCE, HUGHUES, DENMAN, OPITZ  
-----

NOTE B I O (78) 150 (SUITE 3) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C.AUX MEMBRES DU RGOUPE,A M.LE DIRECTEUR GENERAL DG I ET A  
M. OPITZ DG VIII  
-----

C O N S E I L A G R I C O L E  
-----

LE CONSEIL AGRICOLE NE S'EST PLUS REUNI EN SESSION PLENIERE DANS LA JOURNEE DE MERCREDI. UNE GRANDE ACTIVITE A CEPENDANT ETE DEPLOYEE DANS LES REUNIONS BILATERALES QUI SE SONT CONCENTREES SUR LE PROBLEME VITICOLE. LA DELEGATION FRANCAISE INSISTE TOUJOURS SUR L'INTRODUCTION D'UN PRIX MINIMUM AU-DESSOUS DUQUEL LES VINS DE TABLE NE POURRONT PAS ETRE COMMERCIALISES. LE MINISTRE FRANCAIS, M. MEHAIGNERIE SEMBLE CEPENDANT PRET A FAIRE UNE CONCESSION. IL ACCEPTERAIT QUE LE PRIX MINIMUM SOIT FIXE A 80 O/O DU PRIX D'ORIENTATION AU LIEU DE 93 O/O EXIGES INITIALEMENT.

OVER  
→

LA COMMISSION AVAIT PROPOSE 70 0/0 . LES PRIX DE MARCHE DEVRAIENT , PAR CONSEQUENT, TOMBER A UN NIVEAU PLUS BAS AVANT QUE CE REGIME NE PUISSE ENTRER EN VIGUEUR. EN CONTRE-PARTIE, LA FRANCE DEMANDE QUE L'ITALIE APPLIQUE LA ''SUPER-PRESTATION VINIQUE'' QUI EST ACTUELLEMENT LIMITEE AUX VINS DE TABLE FRANCAIS. IL S'AGIT, EN FAIT, D'UNE DISTILLATION OBLIGATOIRE POUVANT ALLER JUSQU'A 6 0/0 DE LA RECOLTE EN CAS D'EXCEDENTS. ELLE S'AJOUTE A LA ''PRESTATION VINIQUE'', APPLIQUEE TANT EN ITALIE QU'EN FRANCE, QUI OBLIGE LES VITICULTEURS A LIVRER OBLIGATOIREMENT A LA DISTILLATION JUSQU'A 10 0/0 DE LEURS RECOLTES. CETTE OBLIGATION S'EFFECTUE PAR LA LIVRAISON A LA DISTILLATION DE LA PULPE DE RAISINS CONTENANT UNE QUANTITE MINIMALE D'ALCOOL.

LA DELEGATION ITALIENNE CONTINUE A S'OPPOSER A LA NOTION DU PRIX MINIMUM, EN CRAIGNANT UNE LIMITATION DE SON DEBOUCHE SUR LA MARCHE FRANCAIS. ELLE SEMBLE CEPENDANT NE PAS S'OPPOSER AUSSI CATEGORIQUEMENT A L'INTRODUCTION, DANS SON PAYS, DE LA ''SUPER-PRESTATION''. IL N'EST PAS EXCLU QU'UNE SOLUTION PUISSE ETRE TROUVEE DANS CETTE DIRECTION.

LA COMMISSION FERA LE POINT, MERCREDI SOIR, DU RESULTAT DES CONTACTS BILATERAUX ET PREPARERA, SI M. GUNDELACH L'ESTIME UTILE, LE COMPROMIS FINAL. CELUI-CI POURRAIT ETRE PRESENTE AU CONSEIL DANS LE COURANT DU JEUDI MATIN. L'EXTREME COMPLEXITE DES NEGOCIATIONS DE CETTE ANNEE EST DEMONTREE PAR UN PREMIER PROJET DE COMPROMIS, PREPARE PAR LES SERVICES DE LA COMMISSION DANS LA NUIT DE MARDI A MERCREDI ET QUI NE COMPTE PAS MOINS DE 35 PAGES.

A SUIVRE.

AMITIES

K. V A N D E R P A S

26/04/78  
21877A COMEU B  
3423 COMEUR LU

NNNN

315909

■\*\*\*

NOTE BIO (78) 150 (SUITE 4 ■■■■■■) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C.AUX MEMBRES DU GROUPE, A M.LE DIRECTEUR GENERAL DE LA DG 1  
ET A M. OPITZ, DG 8

■\*\*\*

CONSEIL AGRICOLE (KLAUS VAN DER PAS)

■-----  
LE CONSEIL AGRICOLE S'EST TERMINE JEUDI SOIR VERS 22 HEURES SANS  
AVOIR PU ATTEINDRE UN ACCORD SUR LES PRIX AGRICOLES POUR LA CAMPA-  
GNE 1978/79. LES MINISTRES SE REUNIRONT A NOUVEAU LES 8 ET 9 MAI  
POUR ESSAYER DE DEBLOQUER LE ■■■DOSSIER. LES NOUVEAUX PRIX POUR LES  
SECTEURS DE LA VIANDE BOVINE ET DES PRODUITS LAITIERS, QUI AURAIENT  
DU ENTRER EN VIGUEUR LE 1ER AVRIL, SERONT D'APPLICATION AVEC EFFET  
RETROACTIF A PARTIR DU ■■■■■■■■ 22 AVRIL.

LA DECISION DE REPORTER LA DISCUSSION FUT PRISE APRES QUE LA COM-  
MISSION AIT SOUMIS UN VOLUMINEUX COMPROMIS DE 51 PAGES, SOIT LE  
RESULTAT DE TROIS JOURS DE CONSULTATIONS ENTRE LA COMMISSION ET  
CHACUNE DES DELEGATIONS. EN INTRODUISANT CE COMPROMIS, M. GUNDELACH  
A VOULU MANIFESTER LA FERME INTENTION DE LA COMMISSION DE CONTINUER  
JUSQU'AU ''FINISH'' ■■■, CE QUI N'A PAS ETE POSSIBLE, CERTAINES DELE-  
GATIONS N'ETANT PAS PRETES A CONCLURE LE DEBAT. SELON M. GUNDELACH,  
BEAUCOUP DE PROGRES ONT ETE FAITS AU COURS DE CE MARATHON DE QUAT-  
RE JOURS ET LE COMPROMIS CONSTITUE UNE BASE CONCRETE POUR UNE DE-  
CISION AU MOIS DE MAI. LES DIFFICULTES QUI ONT EMPECHE L'ACCORD  
N'ETAIENT PAS SEULEMENT CELLES QUI ONT ETE INDIQUEES DANS LES  
PRECEDENTES NOTES BIO (VIN, MONTANTS COMPENSATOIRES VIANDE PORCINE,  
PROBLEMES SPECIFIQUES BELGES). LES PAYS DU BENELUX ONT DEMANDE DES  
AUGMENTATIONS PLUS IMPORTANTES POUR LES CEREALES, CE QUI N'ETAIT  
ACCEPTABLE NI POUR LA COMMISSION (CONTRAIRE A LA POLITIQUE DE PRIX  
PRUDENTE) NI AUX AUTRES DELEGATIONS QUI CRAIGNAIENT UN RENCHERISSE-  
MENT DES CEREALES EN TANT QUE MATIERE PREMIERE POUR LES PRODUCTIONS  
ANIMALES. IL SEMBLE ENFIN IL SEMBLE QUE LA DELEGATION ALLEMANDE  
AIT JUGE TROP ELEVEE LA PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE  
AUX ACTIONS STRUCTURELLES EN FAVEUR DES REGIONS MEDITERRANEENNES.  
LA COMMISSION AVAIT PROPOSE UNE PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE DE  
PLUS D'UN MILLIARD D'UC, SOIT 50 0/0 DES COUTS PENDANT UNE PERIODE  
DE 5 ANS. LA NATURE EXACTE DES OBJECTIONS ALLEMANDES N'EST PAS CON-  
NUE MAIS CETTE DIFFICULTE A SUFFI, SELON M. GUNDELACH, POUR QUE  
PLUSIEURS DELEGATIONS FASSENT ''UN PAS EN ARRIERE'' ET POUR QUE  
SE PERDE LA PRESSION NECESSAIRE POUR CONTINUER LES NEGOCIATIONS.  
QUANT A LA PROCEDURE DES DISCUSSIONS BILATERALES (LA SESSION PLE-  
NIERE DU CONSEIL N'A, EN TOUT, PENDANT LES QUATRE JOURNEES, DURE  
QUE QUELQUES HEURES), M. GUNDELACH A DECLARE DEVANT LA PRESSE QUE  
''C'ETAIT LA SEULE METHODE VALABLE DANS LES CIRCONSTANCES ACTUEL-  
LES''. LORS DES REUNIONS PRECEDENTES DU CONSEIL, LES DELEGATIONS  
NE S'ETAIENT PAS MONTREES DISPOSEES A SE LANECER DANS UNE NEGOCIA-  
////

NNNN

VAN DER PAS

GPP

B. 1/4

2205

28.4.78

X

X

M. SANTARELLI

P1

346626

TION CONCRETE. LES CONTACTS BILATERAUX ONT PERMIS DE FAIRE DES  
PROGRES EN OBLIGEANT LES DELEGATIONS A S'EXPRIMER CLAIREMENT. LES  
AVANTAGES DE CETTE FORMULE SONT D'AILLEURS APPARUS LORS DE LA  
REALISATION D'UN 'ACCORD A HUIT' SUR LE REGIME INTERNE DE LA  
PECHE ■A DECLARE M. GUNDELACH.

(A SUIVRE)

AMITIES,  
M. SANTARELLI COMEUR  
NNNN

NNNN

BRUXELLES LE 28.04.1978

REF NR 50793 HER

I	fs
TR.	xl
I.S.	✓
FIN.	CPB/LP
AGR.	Hd
ENE.	
R.D	
ADM.	
S.A.	

NOTE BIO (78) 150 (SUITE 5 ET FIN) AUX BUREAUX NATIONAUX  
C.C. AUX MEMBRES DU GROUPE, A M. LE DIRECTEUR GENERAL DE LA DG 1  
ET A M OPITZ , DG 8

REACTIONS DE M. GUNDELACH AU CONSEIL AGRICOLE (K. VAN DER PAS)  
-----

DANS UN DISCOURS PRONONCE CE MATIN DEVANT LA FEDERATION EUROPEENNE  
DES FABRICANTS D'ALIMENTS COMPOSES POUR ANIMAUX, M. GUNDELACH A  
EXPRIME SA DECEPTION AU SUJET DU CONSEIL AGRICOLE DE CETTE SEMAINE.  
NOUS VOUS DONNONS CI-DESSOUS L'EXTRAIT QUI S'Y RAPPORTE.

''THE CAP AND NEW CHALLENGES''

I WOULD HAVE BEEN A HAPPIER MAN IF THE AGRICULTURAL COUNCIL HAD  
TAKEN A DECISION YESTERDAY ON THE AGRICULTURAL PRICES FOR THE NEXT  
MARKETING YEAR AND ON THE ACTIONS WHICH WE HAVE PROPOSED TO IMPROVE  
OUR MEDITERRANEAN AGRICULTURE.

THE SUBSTANCE OF THE PACKAGE HAS BEEN GREATER THAN IN PREVIOUS  
YEARS. IT IS A HISTORIC PACKAGE BECAUSE IT TRIES TO CREATE EQUAL  
DEVELOPMENT IN EUROPE AND IT TRIES TO ORIENT THE COMMON AGRICULTURAL  
POLICY TOWARDS THE MARKET, WHICH IS THE ONLY SOUND BASIS FOR  
THE FUTURE OF OUR FARMING POPULATION.

IT MAY THEREFORE NOT BE SURPRISING THAT DECISIONS HAVE BEEN DELAYED,  
EVEN LESS SO IF ONE TAKES INTO ACCOUNT THE ELECTIONS WHICH HAVE  
RECENTLY TAKEN PLACE IN ONE MEMBER STATE. THE DELAYS ARE CERTAINLY  
NOT DUE TO ANY LACK OF CLEAR AND COMPLETE PROPOSALS BY THE COMMISSION  
WHICH HAS PUT EVERYTHING ON THE TABLE IN TIME. SEVERAL MINISTERS  
FELT IT NECESSARY TO HAVE A PERIOD OF FURTHER REFLEXION ON THE  
FINANCIAL IMPLICATIONS OF THE PACKAGE. BUT THE MAIN PROPOSALS  
HAVE BEEN ON THE TABLE SINCE DECEMBER AND ONE WOULD HAVE THOUGHT  
THAT THEY HAD ENOUGH TIME FOR REFLEXION.

THE COUNCIL OF MINISTERS HAS THE ULTIMATE POWER IN OUR COMMUNITY.  
THEREFORE IT ALSO HAS THE ULTIMATE RESPONSIBILITY. THIS CANNOT  
BE DISPOSED OF WITH ELOQUENT STATEMENTS OR ENDLESS DEMANDS. THIS  
COMMUNITY WILL NOT FUNCTION IF THE COUNCIL WILL NOT TAKE ITS  
RESPONSIBILITY SERIOUSLY. AND THE COMMISSION WILL NOT ACCEPT BEING  
CONSIDERED A SECRETARIAT WHICH PRODUCES PROPOSALS ON DEMAND.''  
UN APERCU DU COMPROMIS DE LA COMMISSION SUIVRA LA SEMAINE PROCHAINE.

AMITIES,

M. SANTARELLI COMEUR

+++++

COMEUR BRU

NNNN

n

